

Mentions d'information RGPD

Les informations recueillies dans ce formulaire vous concernant font l'objet d'un traitement informatique qui repose sur la base de la mission d'intérêt public. L'objectif de cette collecte de données est de pouvoir étudier le ou les projets pédagogiques relatifs à la thématique du cheval que vous exposerez dans cette candidature et, dans l'éventualité où votre candidature serait retenue, de pouvoir bénéficier d'une subvention vous permettant de financer en partie votre projet.

Les données enregistrées sur ce site sont celles qui figurent sur le formulaire de candidature pour la campagne 2025.

Ces données à caractère personnel sont :

- nom et prénom, courriel, téléphone, lieu de travail de l'enseignant de la classe candidate,
- nom et prénom, courriel, téléphone, lieu de travail du directeur de l'établissement candidat,
- nom et prénom, courriel, téléphone, adresse des intervenants partenaires du projet,
- données bancaires de l'établissement,
- identifiant et mot de passe de connexion du candidat.
- date et heure de connexion du candidat.

Aucune décision automatisée ne sera prise sur la base de ces données. L'ensemble des données est obligatoire, tout défaut de réponse entraînera l'impossibilité de traiter votre demande et donc d'étudier votre candidature.

La personne responsable du traitement est le président du Conseil départemental de la Manche.

Les destinataires de ces données sont les agents habilités de la direction des nouvelles ruralités, en charge de l'instruction, de la sélection, et du traitement administratif.

Un accès anonymisé pourra être accordé aux membres du jury de sélection (conseillère pédagogique EPS, directeur de l'enseignement diocésain, représentant du comité départemental d'équitation, élus du groupe filière équine, Maison de l'autonomie).

Les données collectées seront conservées jusqu'au 17 novembre 2025. En cas de candidature retenue, certaines données pourront être conservées de manière anonymisée pendant deux ans à des fins de suivi statistique. Les autres données seront supprimées un mois après la clôture de la campagne.

Vos données ne feront pas l'objet d'un transfert vers d'autres pays.

Conformément aux articles 13 à 22 du Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à l'art. 32 de la loi Informatique et Libertés, vous bénéficiez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement ainsi que d'un droit d'opposition. Si vous exercez votre droit d'opposition, nous ne serons pas en mesure de donner une suite favorable à votre candidature, l'ensemble des informations demandées étant strictement nécessaire à son instruction.

Vous pouvez faire valoir ces droits en vous adressant, par voie postale, à la déléguée à la protection des données à l'adresse suivante : Conseil départemental de la Manche – La déléguée à la protection des données - 50050 Saint-Lô cedex ou par courriel à : dpo@manche.fr

Tout usager peut s'opposer au profilage, demander la limitation du traitement et introduire une réclamation auprès de la CNIL (3, place Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris cedex www.cnil.fr)